

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 49
Membres absents : 29
Procurations : 15

Séance du 15 mai 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 15 du
mois de mai, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 07/05/2024
Date de transmission : 21/05/2024
Date de mise en ligne : 22/05/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, Mme GARNIER Fabienne, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. JUCHS Bernard (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann (pouvoir à Mme TRENDL Isabelle), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SCHMIDIGER Pascale (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

M. TURRI Pascal

12^{ème} QUESTION

Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs (DELIBERATION n°2024-098)

Afin de tenir compte de l'évolution des qualifications, des emplois et des missions exercées par les services, et notamment suite à des réussites aux concours ou examens ainsi qu'au remplacement d'agents ayant quitté la collectivité, il est demandé au Conseil de Communauté d'approuver les modifications du tableau des effectifs suivantes effet au 1^{er} juin 2024 :

1. Pour le fonctionnement du service Système d'Information Géographique et Open Data :

- Création d'un poste d'attaché territorial à temps complet

Il est par ailleurs précisé que compte tenu de la nature de la mission, l'emploi de chargé de mission aménagement du territoire et open data pourra être occupé par un agent contractuel de catégorie A justifiant d'une expérience concluante dans le domaine et d'une formation adaptée. Cet emploi sera alors pourvu pour une durée déterminée d'un à trois ans, renouvelable par reconduction expresse, conformément à l'article L332-8 du code général de la fonction publique autorisant le recrutement d'agents contractuels de catégorie A lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifie et sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

- Suppression d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet.

Les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales correspondant aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice 2024 et suivants au chapitre 012 et aux articles prévus à cet effet.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 21 mai 2024

Le Secrétaire de séance,

Pascal TURRI

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

